

## RAPPORT N° 435 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 14 AVRIL 2024

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 6 au 13 avril 2024 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au cours de cette période, au moins cinq (5) personnes ont été assassinées dans différentes localités du pays.

Le rapport déplore aussi le cas d'une (1) personne qui a été arbitrairement arrêtée et détenue au cachot du Service National de Renseignement (SNR) et de celui d'une (1) personne qui a été enlevée par des policiers en mairie de Bujumbura.

### **1. Atteintes au droit à la vie**

- Dans la matinée de samedi 6 avril 2024 vers 11 heures, le corps sans vie d'un vieil homme connu sous le nom de Firmin Ntimpirangeza, âgé de 72 ans, a été découvert dans la vallée de la rivière Mutwenzi, au pied de la colline de Rutegama, en commune et province de Gitega (centre du Burundi).

Selon des témoins, le corps du septuagénaire présentait des blessures au niveau de la tête et des bras qui montrent qu'il a été assassiné par des individus non identifiés qui lui avaient tendu une embuscade la veille alors qu'il rentrait seul à son domicile situé sur la même colline, après avoir partagé un verre de bière avec son frère dans une buvette de la localité.

Les mêmes sources ont précisé que le corps de la victime a été déposé à la morgue de l'hôpital de Gitega et qu'aucune enquête n'a été ouverte pour identifier les circonstances et les auteurs de la mort de Firmin Ntimpirangeza afin de les punir conformément à la loi.

- Dans la matinée de lundi 8 avril 2024, le corps sans vie d'Elie Ntakarutimana, âgé de 47 ans, a été retrouvé dans la rivière Mutwenzi, au pied de la colline de Higiro, en commune et province de Gitega.

Selon des témoins de la découverte macabre, le corps d'Elie Ntakarutimana, cité dans plusieurs cas de vol dans les ménages de la localité, présentait des blessures qui montrent qu'il a été tué à coups de poignard par des individus non identifiés.

SOS-Torture Burundi déplore la recrudescence de la criminalité en province de Gitega et demande l'ouverture des enquêtes minutieuses pour identifier les auteurs de ces crimes et les traduire devant la justice afin d'être punis conformément à la loi.

- Dans la nuit de mardi 9 avril 2024 vers 20h30, une veuve connue sous le nom de Thérèse Nahimana, âgée de 42 ans, a été sauvagement assassinée et décapitée à coups de machette par des individus non identifiés qui l'ont retrouvée à son domicile sis à la colline de Rugano de la zone de Buhayira, en commune de Murwi de la province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi).

Selon des sources locales, le corps de la victime toute nue, qui laisse derrière elle quatre enfants, gisait dans une mare de sang et elle aurait été violée avant d'être assassinée.

SOS-torture Burundi déplore la persistance de cas d'assassinats de personnes bien ciblées en province de Cibitoke et demande aux autorités administratives, judiciaires et policières dans cette province de tout faire pour mettre un terme à ce phénomène devenu insoluble depuis plusieurs années. Elle demande l'ouverture d'une enquête crédible et approfondie pour identifier les auteurs de ce crime odieux et les punir conformément à la loi.

- Dans la matinée de jeudi 11 avril 2024, deux corps sans vie d'hommes non identifiés ont été découverts dans la rivière Ntakangwa, entre les quartiers de Mutanga Sud en commune de Mukaza et de Mutanga Nord en commune de Ntakangwa, dans la ville de Bujumbura (ouest du Burundi).

Selon des témoins de la découverte lugubre, les deux corps, tout nus, présentaient beaucoup de blessures et étaient attachés ensemble par une corde.

Les mêmes sources ont précisé que les deux corps ont été enterrés dans l'après-midi du même jour, vers 17 heures, dans un cimetière proche du lieu de la découverte macabre sur l'ordre du chef de zone de Rohero, Fulgence Sindayihebura, qui assurait aussi l'organisation et la supervision des funérailles.

### **2. Atteinte au droit à la liberté de mouvement : arrestation et détention arbitraires**

- Dans l'après-midi de jeudi 11 avril 2024, Arsène Ntirubuzza, âgé de 33 ans, a été arbitrairement arrêté par des agents SNR dans sa commune natale de Mukike de la province de Bujumbura (ouest du Burundi) et a été conduit au cachot d'une position policière située dans la localité de Nonoka, avant d'être transféré le lendemain matin au cachot du Quartier général du SNR en mairie de Bujumbura.

Selon des témoins, Arsène Ntirubuzza (marié et père de deux enfants en bas âge) a été arrêté au moment où il revenait de ses champs de pomme de terre. Au cours de l'année passée, il avait pris la décision de se rapatrier du Rwanda où il venait de passer environ 8 ans après avoir été persuadé par l'administration communale que sa sécurité sera assurée. Il avait investi depuis dans la culture et la commercialisation des pommes de terre.

SOS-Torture Burundi demande la cessation des persécutions exercées contre des personnes qui prennent la décision de retour volontaire, généralement à la suite des campagnes de sensibilisation des réfugiés au retour dans leur pays natal.

### 3. Cas d'enlèvement ou de disparition forcée

- Dans la nuit de vendredi à samedi 6 avril 2024, vers minuit, Djuma Ndayishimiye, militant du Congrès National pour la Liberté (CNL) pro-Agathon Rwasa, a été enlevé par des policiers à son domicile situé au quartier de Gitega, 12<sup>ème</sup> avenue n° 9, en zone de Kinama de la commune de Ntakangwa, au nord de la ville de Bujumbura (ouest du Burundi).

Selon des témoins de la scène horrible, des policiers ont fait irruption au domicile de Djuma Ndayishimiye après avoir escaladé le portail et tiré en l'air de coups de feu d'intimidation du veilleur de nuit qui a tenté d'alerter les occupants de la parcelle. Ils se sont ensuite introduits par effraction au domicile de la victime après avoir cassé les vitres des fenêtres de la maison. Ces policiers ont violemment tiré Djuma Ndayishimiye de sa chambre à coucher, tout nu, et ont commencé à lui asséner plusieurs coups violents avant de le ligoter et de l'embarquer à bord d'une camionnette double cabine Toyota Hilux aux vitres teintées vers une destination inconnue.

D'après les mêmes sources, les membres de la famille de Djuma Ndayishimiye (originaire de la colline de Muhungu de la zone de Butahana, en commune de Mabayi de la province de Cibitoke) l'ont cherché dans différents cachots sans succès.

SOS-Torture Burundi lance un vibrant appel au Président de la République, Évariste Ndayishimiye, pour qu'il ordonne la cessation du phénomène de disparitions forcées perpétrées par certains agents étatiques chargés de défense et de sécurité, au lieu de se complaire lui-même dans des discours de dénégation de l'existence de ce phénomène.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.